



FEDERATION FRANCAISE DE SPORT-BOULE LYONNAISES
COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL ARIEGE

AGREE PAR LA PREFECTURE DE L'ARIEGE
LE 28 FEVRIER 1951 SOUS LE N° W 09 1000 372
(LOI DU 1^{er} JUILLET 1901)

N° SIRET : 494 622 418 000 15
CODE APE : 926 C



LIGUE ARIEGE VETERAN QUADRETTE M4 2026

MARDI 28 AVRIL 2026

Organisateur : E..B LAROQUE D'OLMES

Lieu : LAROQUE D'OLMES, Boulodrome Marcel Fenasse, parking du Stade.

Réservation des repas auprès de Alain GALY (06.33.80.08.42) !

MARDI 5 MAI 2026

Organisateur : B.L AUZAT

Lieu : AUZAT, boulodrome municipal.

Réservation des repas auprès de Jean-Claude CESTER (06.89.06.32.46) !

MARDI 12 MAI 2026

Organisateur : E.S LE FOSSAT

Lieu : LE FOSSAT, boulodrome municipal, centre sportif Versailles.

Réservation des repas auprès de Gérard GOUZI (06.82.37.59.54) !

Dispositions particulières

Inscriptions par écrit, avec envoi des fiches CBD correctement rédigées, sans tâche ni rature, postées ou éventuellement scannées et envoyées par mail, uniquement à l'adresse en pied de page : **Avant le 15 mars 2026 minuit.**

Cette date est impérative, pour que le CBD mette en place les graphiques (vous avez 4 mois pour envoyer les inscriptions).

Montant de l'inscription pour les 3 étapes : 16 € par joueur soit :

- 64 € pour équipe déclarée de 4,
- 80 € pour équipe déclarée de 5,
- 96 € pour équipe déclarée de 6.

Ce montant est à régler au graphique de l'étape 1 :

- pour les joueurs dont les clubs ne prennent pas en charge l'inscription (Foix, Lavelanet, Pamiers),
- pour les joueurs dont les clubs ne prennent en charge, que la moitié de l'inscription (Saverdun).

Ce montant sera ajouté à la facture annuelle de juin :

- pour les clubs qui prennent en charge, la totalité de l'inscription (Auzat, Laroque, Le Fossat, Montgailhard, Tarascon).
- pour les clubs qui ne prennent en charge, que la moitié de l'inscription (Saverdun).

Pour la configuration des étapes, se reporter au Règlement de la Ligue Vétérans Quadrette M4 !

Licence TRAD en cours de validité (**vétérans nés avant le 31 décembre 1965 minuit**) : à déposer au graphique dès l'arrivée sur site.

Réglementation FFSB.

Minimum requis de 3 équipes, sinon compétition annulée.

Restrictions : 1 seul M3 autorisé par équipe ; ces joueurs ne pourront plus ensuite s'inscrire au Régional Vétérans Quadrette M3.

2 équipes qualifiées, pour la participation au qualificatif Pyrénées.

PYRENEES : les 3 et juin 2026 à CAUSSADE (82) => qualifiés CDF (19 - BRIVE) : 3.